

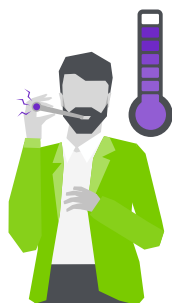
Etude de cas - Indemnisation d'un voyage d'affaires

Etude de cas 1

COÛT DU SINISTRE :
30 000 \$

POLICE :

✓ Frais médicaux à l'étranger et rapatriement



1. L'incident

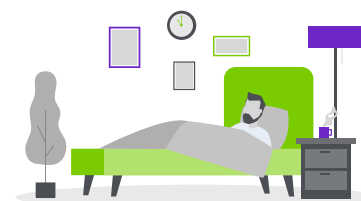
Nous avons reçu un appel du client à notre centre d'assistance d'urgence, disponible 24/7.

Notre client, basé au Royaume-Uni et en voyage aux États-Unis lors des faits, a attrapé une forte fièvre et souffrait de symptômes grippaux.



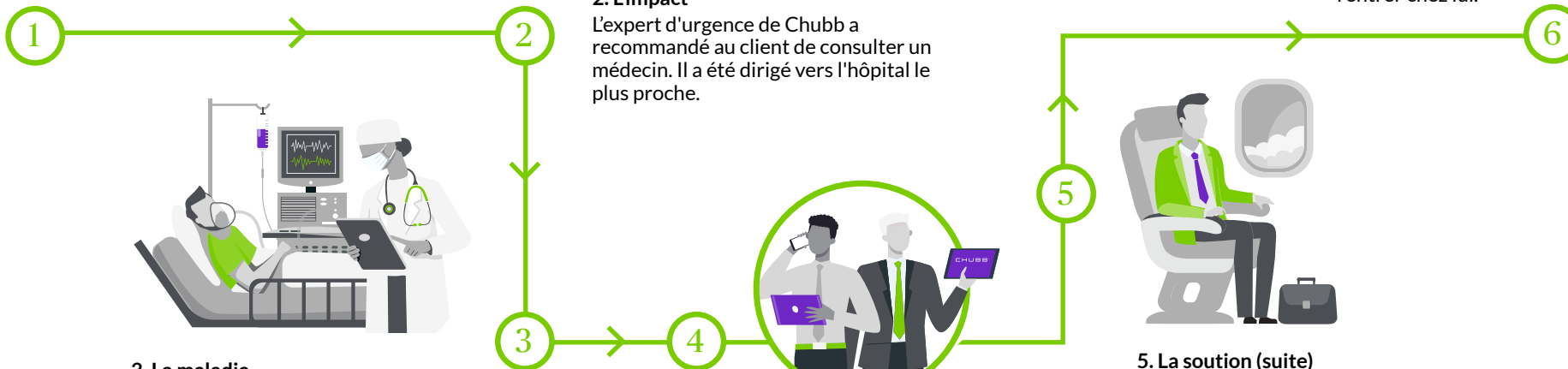
2. L'impact

L'expert d'urgence de Chubb a recommandé au client de consulter un médecin. Il a été dirigé vers l'hôpital le plus proche.



6. Le résultat

Il est sorti après une semaine à l'hôpital. Chubb lui a ensuite réservé une chambre d'hôtel pour poursuivre sa convalescence jusqu'à ce qu'il soit suffisamment en forme pour prendre l'avion et rentrer chez lui.



3. La maladie

Il a été admis au service des urgences et a effectué un diagnostic médical. Les médecins ont déterminé qu'il souffrait d'une pneumonie et qu'il devait être hospitalisé.



4. La solution

L'équipe d'assistance d'urgence Chubb s'est mise en contact avec l'hôpital pour gérer le paiement des soins apportés et s'assurer que le client en était satisfait.



5. La solution (suite)

Chubb a pris des dispositions pour qu'un employé de remplacement se rende aux États-Unis afin de poursuivre les réunions d'affaires que le client n'était pas en mesure de mener à bien.